

## André FOUGEROUX de SECVAL.

Né à Paris le 13 mars 1739 paroisse St Séverin<sup>1</sup>, † à Vrigny le 20 décembre 1819.  
Seigneur de SECVAL.



Il épousa<sup>2</sup> Elizabeth-Marguerite-Julie BIDE<sup>3</sup> de CHEZAC le 11 juin 1771 (par contrat le 6 juin), dans la chapelle de l'Emerillon<sup>4</sup> (paroisse St André de Cléry), † à Orléans le 3 novembre 1790, inhumée le 6 à Vrigny, fille de Paul Ozée BIDE<sup>5</sup> (né à La Rochelle en 1707, † en 1764), chevalier, Sgr de Chezac, capitaine de vaisseau, chevalier de St Louis, commandant la compagnie des gardes de la marine à Brest (d'une longue lignée d'officiers de marine, les BIDE de MAURVILLE, apparentés aux BIGOT de La MOTTE et à MAUREPAS), et de Marie Elisabeth BOYETET<sup>6</sup>. Mme de Secval était née en 1750 et est morte le 3 novembre 1790 à Vrigny.

BIDE de CHEZAC porte : “ *d'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules accompagné en chef du côté droit d'un croissant d'azur et au côté gauche et en pointe d'une étoile de gueules* ”.



Madame de Secval et son fils Achille

Entré au service le 25 juillet 1754, avec le brevet d'aide d'artillerie au port de Brest, signé du Roi à Compiègne, nommé sous-lieutenant de galiotes à la mer et d'artillerie par brevet signé du Roi le 24 avril 1757 à Versailles, Lieutenant de vaisseau le 30 novembre 1776 par brevet signé du Roi à Versailles, Capitaine de vaisseau le 4 avril 1780, Lieutenant-Colonel le 13 mars 1779, Brigadier des armées navales le 3 juillet 1785 par brevet signé du Roi à Versailles, chevalier de St Louis par brevet du Roi signé à Versailles le 28 juin 1775. Il fut nommé, par le Duc de Praslin, adjoint de l'Académie de Marine par lettre datée de Versailles le 24 avril 1769 et en devint membre le 31 janvier 1782.



<sup>1</sup> Parrain, André de CHARDON, marraine, Charlotte GIRARD, veuve de Jean-Baptiste COIGNARD (marchand libraire et bourgeois de Paris)

<sup>2</sup> Témoins : Alexandre François FOUGEROUX d'ANGERVILLE, Pierre Samuel BIGOT de CHÉRELLES, Charles BOYETET, Jacques Augustin BAGUENAUT de L'EMERILLON, Jeanne Madeleine BIGOT de CHÉRELLES, Marie Thérèse Pauline BIGOT de TRISTANT, Marie Paule Félicité BIDE de CHEZAC, Elisabeth Françoise Adélaïde BIGOT, Catherine Flore BIGOT.

<sup>3</sup> Un Olivier BIDE était un financier important au début du XVII<sup>e</sup>. Il fut l'un des adjudicataires des cinq grosses fermes. Seigneur d'Aganny, il était fortement implanté en POITOU où il finança l'assèchement des marais de Maillezais et de Bevet. Un Guillaume BIDE a avancé 172 448 livres aux fermiers des aides en 1647. Cette famille est originaire de Vannes et s'installa en Richelais.

Elle portait : « *D'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules accompagné en chef au premier quartier d'un croissant, au second et en pointe de deux étoiles, le tout de gueules* ». La branche aînée, dite de LA GRANDVILLE, fut titrée comtes pat lettres patentes de 1722 puis marquis de LAUWE par lettres patentes de 1776. La branche cadette de MAURVILLE fut titrée comte par ordonnance de 1814.

Elle était soeur de Louis-Paul-Marie BIDE, chev. St Louis, lieutenant de vaisseau, et de Marie-Paule-Félicité BIDE, qui épousa, p.c. du 15 mai 1774 (M<sup>o</sup> Sonnier, notaire à Orléans), Guillaume d'ORLÉANS, chev., sgr de Rère, lieutenant des maréchaux de France.

<sup>4</sup> Le château de l'Emerillon, ancien rendez-vous de chasse du XVII<sup>e</sup> siècle construit par Jean DEHESNE, appartient au XVII<sup>e</sup> aux HUGUET, fut acquis en 1753 par Pierre-Samuel BIGOT de CHERELLES. Il passa ensuite par alliance à la famille de TRISTAN qui le possède toujours (Sébastien Pierre Irénée BIGOT de LA TOUANNE, né au diocèse d'Orléans le 26 mars 1768, épousa sa cousine Marie Sophie de TRISTAN, née à Orléans le 6 juillet 1769, † le 27 novembre 1849, fille de Nicolas Marie TRISTAN du HOUSOY et de Marie Thérèse Pauline BIGOT de CHÉRELLES).

<sup>5</sup> Bon capitaine de vaisseau, cousin de MAUREPAS, il reçut le commandement de la Comète en 1753, avec laquelle il se livra en Atlantique et aux Antilles, à de nombreuses observations astronomiques et hydrographiques en compagnie de BORY et de DUMAITZ de GOIMPY, notamment à l'observation de l'éclipse du soleil d'octobre 1753, travaux qui lui ouvriront les portes de l'Académie de Marine.

Il commanda la compagnie des gardes de Brest en 1761-1762 et eut LA PÉROUSE sous ses ordres à cette occasion. Il fut l'un des principaux collaborateurs de DUHAMEL à la marine. Il épousa à Orléans en oct. 1749, Marie Elisabeth BOYETET. Il était cousin également de BIGOT de MOROGUES : Olivier BIDE, sgr d'Agaury, conseiller d'Etat épouse Elisabeth de LOUVIGNY, dont Anne BIDE, épouse le 23 décembre 1664, Pierre BIGOT, sgr de St Pierre, conseiller du Roi, contrôleur du régiment des gardes suisses.

<sup>6</sup> Famille de négociants d'Orléans. Edouard BOYETET épouse Marie SACHET. Dont :

Charles BOYETET, qui faisait du commerce sur mer, épouse Françoise BASLY, dont :

a) Jean-Baptiste BOYETET, sgr de Puchesse, né en 1652 à Orléans, † en charge en 1717, S.R. en 1687, épouse Antoinette-Marguerite BRUSCOLY, dont 3 enfants :

aa) Charles-Pierre BOYETET, sgr de Mérouville, né en octobre 1699, S.R. en 1718

ab) Marthe-Marguerite BOYETET, qui épouse en 1714, François de MURARD († en 1730)

ac) N... BOYETET qui épouse M. DANES, trésorier de France à Paris.

b) Charles BOYETET de Mérouville, né en 1650, † en 1741, S.R. en 1691, épouse Marie BRACHET, dont :

ba) Charles BOYETET de Boissy (1724-1787) qui épouse en 1749, Anne BAGUENAUT de La VERRIERE, dont postérité.

bb) Anne Françoise BOYETET de BOISSY épouse en 1746 Anne Gaspard de VELARD.

bc) Françoise BOYETET de Mérouville épouse Antoine FONTAINE, sgr des Montées, S.R. en 1687, † en charge en 1716.

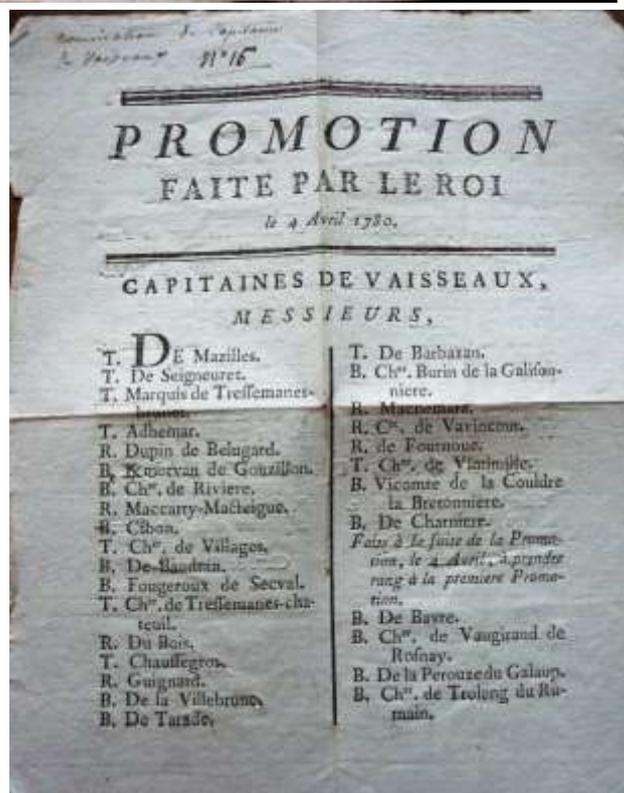
c) Edouard BOYETET (chargé des affaires du commerce et de la marine à Madrid, en charge du bureau de la balance du commerce, inspecteur général des manufactures en 1788. Epouse 1<sup>o</sup> Marie FONTAINE des MONTÉES, 2<sup>o</sup> Marie VERGER ou du VERGIER, dont :

Jean Léon BOYETET 1690-1768, Conseiller du Roi, épouse le 16 février 1718 à Orléans (St Paul), Madeleine MASSON, dont : Jeanne Madeleine MASSON 1721-1789, épouse en 1745, Pierre Samuel BIGOT de CHERELLES.

d) Françoise BOYETET, qui épouse Antoine FONTAINE des MONTEES (S.R. en 1687).

Inspecteur d'artillerie de marine, il fut nommé inspecteur de toutes les forges de fonderie le 19 décembre 1777.. Retiré du service le 3 juillet 1785 pour raison de santé.

Conseiller Général du Loiret et membre honoraire de la Société des Sciences physiques et médicales du Loiret, membre de la Société d'agriculture d'Orléans.



### Sa carrière :

- En 1757-1758, il est chargé de commander en second les batteries de canons de Camaret et d'y faire construire de nouvelles plateformes d'artillerie
- Embarqué sur la Vestale du 13 février au 22 novembre 1758, commandant BAYARD ( navire marchand lancé au Havre en 1756, capturé par le H.M.S. Unicorn le 8 janvier 1761), division du capitaine de vaisseau Alain François Le Borgne de Kerusoret, où il voyage vers les Antilles en participant à l'escorte d'un important convoi transportant des munitions et des équipements à destination du Cap-Français de St Domingue.
- Embarqué sur l'Hébé<sup>7</sup> le 23 novembre 1758, commandant BORY<sup>8</sup> (cf. ci avant), où il voyage de St Domingue à Brest. Il est blessé au cours d'un combat livré par ce bâtiment à une frégate anglaise et regagne Brest le 16 mai 1759.

<sup>7</sup> Frégate lancée au Havre en 1756

<sup>8</sup> Garde de la Marine le 14 avril 1734, il fut nommé commandant des Iles Sous le Vent le 13 février 1761.

- Embarqué sur le Magnifique<sup>9</sup> du 17 mai à décembre 1759, commandant BIGOT de MOROGUES<sup>10</sup>, escadre de M. de CONFLANS (vaisseau lancé à Brest en 1747), et prend part à la bataille des cardinaux le 20 novembre 1759.
- Embarqué sur la prame l'Elizabeth<sup>11</sup>, commandant BORY en 1761
- Embarqué sur l'Éveillé<sup>12</sup> du 20 mai 1761 au 16 janvier 1762, commandant Charles Jean d'HECTOR<sup>13</sup> (vaisseau lancé à Rochefort en 1752, désarmé en 1771)
- Embarqué sur le Glorieux<sup>14</sup> du 22 mars au 7 mai 1762, commandant HECTOR (vaisseau lancé à Rochefort en 1756, capturé par les anglais le 12 avril 1782 et coulé en septembre 1783), il participe à l'évasion de ce bâtiment et de celui qui précède, malgré le blocus anglais, ces 2 bâtiments s'étant réfugiés dans la Vilaine, suite à la bataille des Cardinaux
- Le 3 juin 1762, il reçoit l'ordre d'aller inspecter les batteries de Camaret
- Le 26 avril 1763, il est chargé de conduire 200 recrues de Toul à Brest
- du 8 octobre au 6 novembre 1764, il commande en second la corvette de 18 canons, l'Hirondelle, chargée de naviguer dans la Manche pour tester la montre marine n° 3 de Ferdinand Berthoud.
- Embarqué sur le Zodiaque<sup>15</sup> en 1765, commandant de BREUGNON<sup>16</sup> (vaisseau lancé à Brest en 1756, désarmé en 1784), campagne de la Martinique, escadre de M. de BEAUSSIER.
- Embarqué sur l'Héroïne<sup>17</sup> du 29 mars au 11 octobre 1765, commandant de GRASSE (frégate de 26 canons lancée à Brest en 1752, désarmée en 1766), escadre du comte de CHAFFAULT contre les saletins, il participe au bombardement de Salé (2-12 juin 1765) et au raid contre Larache (27 juin 1765) au cours duquel il commande une embarcation.
- Le 9 février 1767 puis le 14 juin 1769, il est chargé de se rendre à la forge de Baïgorry pour y surveiller les opérations de fonte de canons.
- Il commande en second du 27 juin 1768 au 17 février 1769 la gabare de 12 canons la Dorade, employée au transport du bois entre les ports français.
- Du 16 avril au 16 novembre 1771 et du 17 juin 1772 au 3 février 1773, il est en mission à la forge de Ruelle, chargé d'effectuer des expériences qu'il poursuit jusqu'au 26 septembre 1774, sur l'effet dilateur de la poudre.
- Le 14 septembre 1776, il reçoit l'ordre d'aller expérimenter à Nantes des fourneaux à réverbère sur des fontes de fer de seconde fusion.
- En 1776-1777 il est chargé de la reconstruction des fourneaux de la forge de Ruelle.
- Le 26 mars 1777, il reçoit l'ordre d'aller inspecter la manufacture royale d'armes à feu de Tulle.
- En avril de la même année, il est envoyé, avec le fondeur anglais William Wilkinson, d'aller installer à Indret une fonderie munie de fours à réverbère<sup>18</sup> pour y fondre des canons de fer de seconde fusion et , du 13 septembre 1777 au 23 mars 1778, de suivre un fondage à deux fourneaux.
- Le 19 décembre 1777, il est nommé Inspecteur de toutes les forges, fonderies et manufactures d'armes affectées au service de la Marine et des colonies.
- En 1781, il est appelé à Versailles pour travailler directement avec le marquis de Castries, secrétaire d'état à la Marine, et lui fournir les détails relatifs à l'artillerie de marine et des colonies, tout en poursuivant ses tournées d'inspection annuelles.
- Le 9 mai 1783, il est chargé de se rendre à Brest, Rochefort et Toulon pour y procéder, de concert avec les directeurs d'artillerie, au recensement général de toutes les bouches à feu et à leur inspection afin de constater leur état.

<sup>9</sup> Vaisseau de 74 canons lancé à Rochefort en 1748

<sup>10</sup> Il s'agit de Sebastien François BIGOT, chevalier sgr de Morogues et de Villefallieu, dit le Vicomte de Morogues, lieutenant général des armées navales, chevalier de St Louis, né le 5 avril 1705 à Brest, † en 1781 à Villefallier en Sologne, qui avait épousé le 28 décembre 1743, Marie BODINEAU de MESLAY (1722-1758), fille de Urbain Pierre Louis BODINEAU (1688-1745), Baron de Meslay, S.R. en 1727, et de Angélique FURETIERE.

Les marins le surnommaient « l'intrépide major ».

Entré au Royal Artillerie en 1723, il passa dans la marine en 1736 où il fut sous-lieutenant d'artillerie, lieutenant d'artillerie en 1738, capitaine d'artillerie en 1746, commissaire général d'artillerie en 1752, chef d'escadre en 1764, lieutenant général en 1771. Un premier *Essai de l'application des forces centrales aux effets de la poudre à canon* en 1737 lui valut un siège de membre correspondant

de l'académie des sciences. Lié à DUHAMEL du MONCEAU, il multiplia les études en matière de construction navale, de forage des canons, de santé des équipages, de manoeuvres, d'amélioration de l'artillerie qu'il réorganisa en inspirant l'ordonnance de 1761. Après avoir publié sa *Tactique navale* en 1763, il se consacra à la composition d'*Eléments d'Histoire Maritime* illustrés par Nicolas OZANNE (qui illustra également les planches du *Traité d'Architecture Navale* de DUHAMEL du MONCEAU) et destinés à l'instruction des petits-fils de LOUIS XV. Outre ces travaux, MOROGUES, père de l'Académie de Marine, a servi en mer du Nord où il commanda la marine à Ostende à la demande de Marie-Thérèse d'Autriche.

Il était le fils de Jacques BIGOT de La MOTTE, né à Paris en 1669, † à Brest en 1753, intendant de marine à Brest de 1736 à 1749 et conseiller d'état en 1749.

Son fils, Pierre Marie Sebastien BIGOT, Baron de MOROGUES, né à Orleans le 5 avril 1776, y † le 15 juin 1840. Il se destina d'abord à la marine et entra à l'Ecole Militaire de Vannes. La Révolution le força à en sortir et en 1794, il entra à l'Ecole des Mines de Paris où il étudia les sciences naturelles. Son mariage avec Ne...de MONTAUDOIN le rendit propriétaire du château de La Source. Il publia un « Essai sur les moyens d'améliorer l'agriculture en France, particulièrement dans les provinces les moins riches, et notamment en Sologne ». Il écrivit également un « cours complet d'agriculture » édité de 1837 à 1841 par les frères POURRAT.

La famille BIGOT est issue de Normandie et une branche est passée en Angleterre avec GUILLAUME Le Conquérant.

<sup>11</sup> Lancée à Nantes en 1760. Une prame était un bateau à fond plat, très fourni en artillerie, et souvent utilisée comme forteresse flottante.

<sup>12</sup> Vaisseau de 64 canons lancé à Brest en 1752

<sup>13</sup> Charles Jean comte d'HECTOR, né à Fontenay-le-Comte le 22 juillet 1722, † en Angleterre le 18 août 1808. Garde de la Marine le 1<sup>o</sup> janvier 1741, lieutenant le 11 février 1756, commandant le 15 janvier 1762, chef d'escadre le 4 mai 1779, commandant de la Marine à Brest le 25 décembre 1779, Lieutenant Général le 14 août 1782.

<sup>14</sup> Vaisseau de 74 canons lancé à Rochefort en 1756

<sup>15</sup> Vaisseau de 74 canons lancé à Brest en 1756

<sup>16</sup> Pierre-Claude HAUDENAU, comte de BREUGNON, garde de la Marine le 4 janvier 1733, lieutenant le 17 mai 1751, commandant le 17 avril 1757, chef d'escadre le 18 août 1767, commandant de la Marine à Brest de 1772 à 1775, Lieutenant général le 1<sup>o</sup> mars 1779

<sup>17</sup> Frégate lancée à Brest en 1752

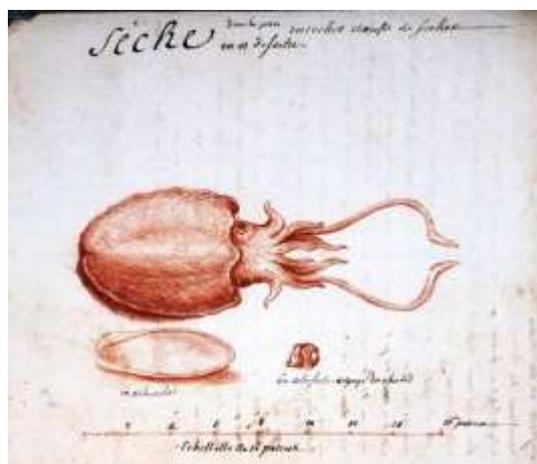
<sup>18</sup> Le four à réverbère est un four dans lequel la chaleur est réfléchi par la voûte, et les combustibles brûlés dans une chambre à part de celle de la fusion.

« Par ailleurs, l'artillerie de terre a fait de très grands progrès avec l'adoption à partir de 1765 de l'artillerie dite de Gribeauval, artillerie fabriquée suivant des tables rigoureuses faisant loi, car s'appuyant sur des ordonnances. L'artillerie de mer nécessite les mêmes soins et le Ministre ayant le Secrétariat d'Etat à la Marine, Monsieur de Sartine, charge **Monsieur de Secval**, capitaine de vaisseaux, inspecteur des forges de la Marine de rédiger des tables de construction, ceci pour les canons. Monsieur de Secval provoque des réunions des Conseils de Marine dans les trois ports de Brest, Rochefort et Toulon en 1778, ceci toujours avec le souci d'unifier des fabrications qui souffraient de la tendance des ports à vouloir se singulariser. À partir des propositions et observations des trois arsenaux, une table des proportions des canons de fer est arrêtée d'après l'avis unanime des trois ports, ce qui est un résultat important aussi bien sur le plan administratif que technique. Et pour la première fois une ordonnance, complétée par une belle série de planches gravées définit rigoureusement l'artillerie de notre Marine ».

in BOUDRIOT J. - Artillerie de mer. France 1650-1850. Nice, Ancre, 1992. p. 14

Il a écrit différents mémoires :

- « Mémoire sur les nouvelles pièces d'artillerie proposées par le service de la Marine, avec les réflexions auxquelles l'examen & les épreuves de ces pièces ont donné lieu » (mémoire imprimé)
- « Observations sur les coquilles qui fournissent la teinture en pourpre façon de Tyr, relativement à la Provence dans les temps de Marseille ancienne » (mémoire imprimé)
- Un mémoire sur les bombes (manuscrit écrit à Orléans en 1774, inédit)
- Un mémoire sur les algues et la formation des egagropiles marines (appelées pelotes de mer)
- Un mémoire sur les branchies
- Une note sur les écailles de poissons
- Une note sur l'oscabron (mollusque marin gastéropode)
- Une note sur les seiches
- Une note « sur la vessie aérienne des poissons »
- Une note sur les cornets ou grands calamars
- Une note sur les poulpes



Ordre de M<sup>r</sup> Châtellier sur l'Escadre  
De M<sup>r</sup> Duhamel de Sèurat enseigne de  
Vaisseau de Sèurat dans le service  
de l'Inde sur les ordres de M<sup>r</sup> Hector  
Le 20 mai 1761

annonce faite par M<sup>r</sup> de Boysses que  
le roi approuve le mariage de M<sup>r</sup> de Sèurat  
avec M<sup>lle</sup> Bidi de Chazeau fille du feu  
Capitaine de Vaisseau commandant le  
général de la marine à Brest  
Le 10 mai 1771

ordre d'aller au forges de Begori et  
accorder le même traitement qu'aux Lieutenants  
en premier d'artillerie à M<sup>r</sup> Duhamel de  
Sèurat par M<sup>r</sup> le Duc de Praslin  
ministre de la marine le 29 février 1767

annonce de la  
nomination de M<sup>r</sup> de Sèurat <sup>cap de Vaisseau</sup>  
à membre de l'Académie de Marine de  
Brest le 8 novembre 1782 Signé de Praslin

Le 13 mai 1785 l'intention du roi étant de  
le servir

l'intention du roi étant de renvoyer  
l'artillerie de la marine à celle de  
terre la place d'inspecteur des forges et  
fonderies devant être supprimée et M<sup>r</sup> de  
Sèurat jouira de ses appointements  
de 6600<sup>fr</sup> le 13 mai 1785  
lettre du maréchal de Castries

Le 22 juillet 1785  
le roi accepte la retraite et par  
Brevet du 3 juillet 1785 accorda  
M<sup>r</sup> André Fongereux de Sèurat né à  
Paris le 13 mars 1739 paroisse St Julien  
Capitaine de Vaisseau Brigadier des armées  
navales et inspecteur des forges et fonderies  
affectés au service de la marine  
une pension de retraite de 6600<sup>fr</sup>  
sans retenue Copie de Brevet

pour Brevet pour le S<sup>t</sup> Fongereux  
Duhamel pour servir en qualité d'Aide  
d'Artillerie Le 25 juillet 1754  
Signé Louis et plus bas par le ministre  
M<sup>r</sup> Rouille

1 mai 1757 lettre de M<sup>r</sup> de Mores de  
à M<sup>r</sup> Duhamel pour la nomination de  
M<sup>r</sup> Duhamel de grand lieu d'enseigne de port  
et M<sup>r</sup> Fongereux Duhamel de Sèurat nommé  
sous lieutenant d'artillerie

Brevet de lieutenant de Vaisseau  
pour le S<sup>t</sup> Fongereux de Sèurat enseigne  
de Vaisseau le 15 novembre 1771 Signé  
Louis et plus bas par le ministre  
De Boysses

nomination au  
Grade de Brigadier des armées navales  
fait à Versailles le 3 juillet 1785  
Signé Louis et plus bas le maréchal de Praslin  
ministre de la marine

et en considération de son  
service fait dans le cabinet précité  
de modèles de Vaisseau et machines

il est ordonné à M<sup>r</sup> Duhamel de  
Sèurat sous lieutenant d'artillerie de  
Sèurat sur le Vaisseau du Roi le  
Magnifique commandé par M<sup>r</sup>  
Morogues le 17 mai 1759 Signé  
De Blénac

~~Ordre de Sèurat~~  
Ordre donné au cap François au Duc  
de Sèurat sur la frégate l'Éclair  
étant <sup>commandé par M<sup>r</sup></sup> et navigant par  
pat parter sur la frégate la Victoire  
sur la quelle il avait commandé la  
Campagne ordre donné le 22 Mars  
1758 et Signé Keruzorêt capitaine de  
Vaisseau commandant Le Palais

24 avril 1769 nomination de  
la Académie de Marine à Brest  
Signé le Duc de Praslin

La majesté ayant réglé par son  
ordonnance du 10 mai 1777 par les  
Cinquante plus anciens Lieutenants de  
Vaisseau pendant long avec le  
Lieutenant Colonel ~~Sèurat~~ le S<sup>t</sup> Fongereux  
de Sèurat le 13 mars 1777 Signé Louis et plus bas  
de Praslin

Nommé par le Roi de Secret  
Lieutenant de Vaisseau comme inspecteur  
des forges fonderies et manufactures  
d'armes de la marine et des Colonies  
fait à Versailles le 19 Decembre 1773  
Signé Louis et plus bas par le ministre  
de Sartine

Il est ordonné à M<sup>r</sup> Duhamel de Jueval  
sous lieutenant d'artillerie du dept de Brest  
de s'embarquer et servir en la 3<sup>e</sup> quatrié  
sur la fregate la Vestale pour le commandement  
du S<sup>t</sup> Bayard Capt de Vaisseau  
Signé Louis et plus bas de Moras  
ministre de la marine

il est ordonné à M<sup>r</sup> Duhamel de Jueval  
enseigne de Vaisseau de s'embarquer sur  
la Corvette de roi Thirondelle commandée  
par M<sup>r</sup> de Goinny lieutenant de Vaisseau  
à Brest le 1<sup>er</sup> octobre 1764 Signé de Roquefeuil

Nommé par le Roi de Secret  
Lieutenant en second de la compagnie  
d'artillerie de Canoniers de Hyères et de la brigade  
de Morogues le 15 janvier 1762 Signé Louis  
et plus bas le Duc de Choiseul

14 Juin 1769 ordre de M<sup>r</sup> de Duhamel de Jueval  
ministre de la marine de se rendre à Brest  
pour y servir le travail des forges

il est ordonné à M<sup>r</sup> Duhamel de Jueval  
enseigne de Vaisseau de se rendre dans  
la rivière de Vilaine ou il s'embarquera  
sur le Vaisseau du Roi le glorieux commandé  
par M<sup>r</sup> Hector capitaine de Vaisseau  
à Brest le 1<sup>er</sup> avril 1762 Signé de Roquefeuil

il est ordonné au sieur de Secret lieutenant  
de Vaisseau de Corps d'artillerie de faire la visite  
des Bâtimens de Camaret à commencer  
depuis Morgat Camaret et Quiberon  
le 3 Juin 1762 Signé de Roquefeuil

Ordre de M<sup>r</sup> de Choiseul pour aller  
conduire des recrues à Brest le 30  
avril 1763

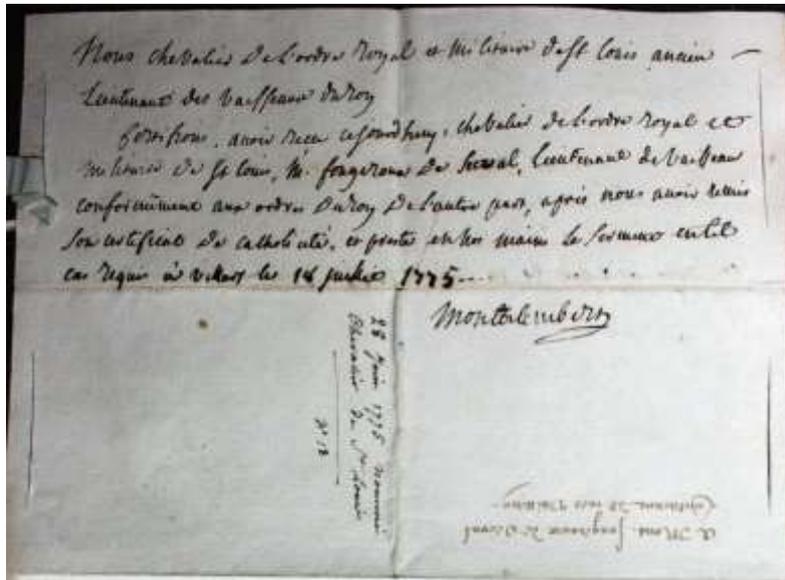
Enseigne de Vaisseau  
Brevet de Sous lieutenant d'Artillerie  
pour le S<sup>t</sup> frageroux Duhamel du 24  
avril 1757 Signé Louis et de Moras

Capt de Vaisseau le 14 avril  
1780.  
1785  
Le 3 Juillet Brevet de Brigadier  
des armées navales M<sup>r</sup> de Secret  
Signé Louis et plus bas par le  
Roi Le maréchal de Castries

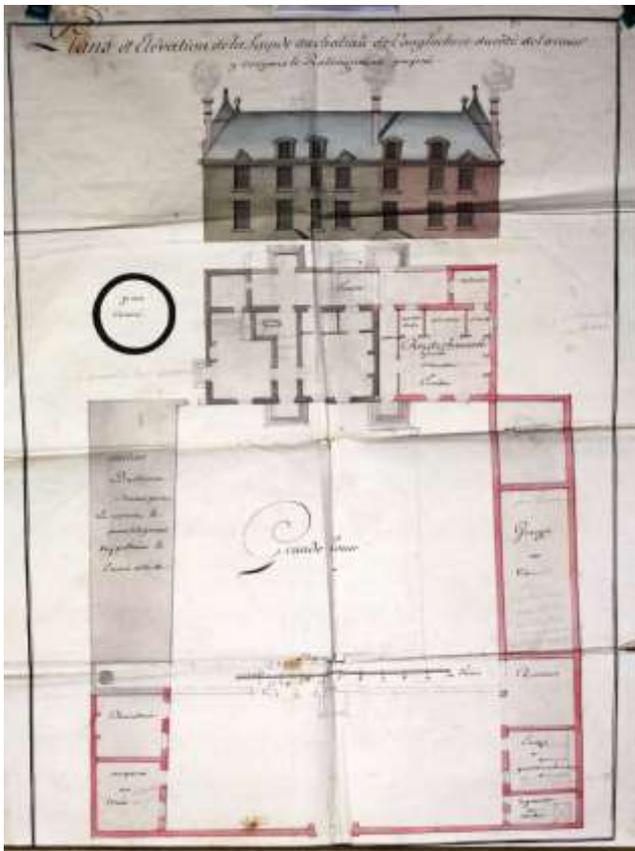
En sa satisfaction que  
j'ai de vos services mérités à vous associer à l'ordre militaire  
de S<sup>t</sup> Louis, Je vous Envoie cette lettre pour vous dire que j'ai communié  
Mons. Le Duc de Montebello. Ch. de S.  
ordre

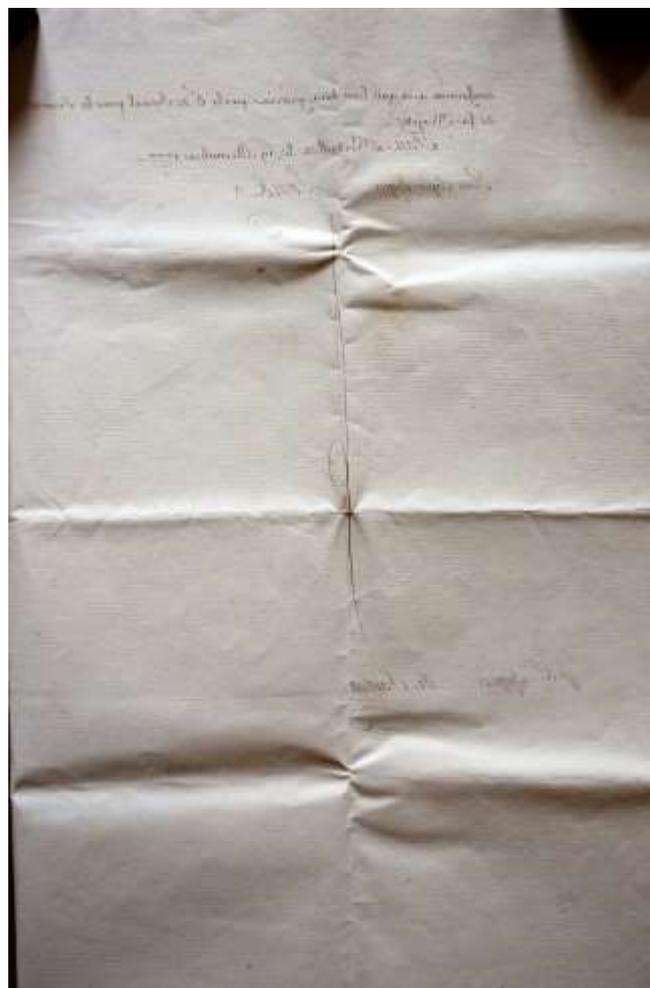
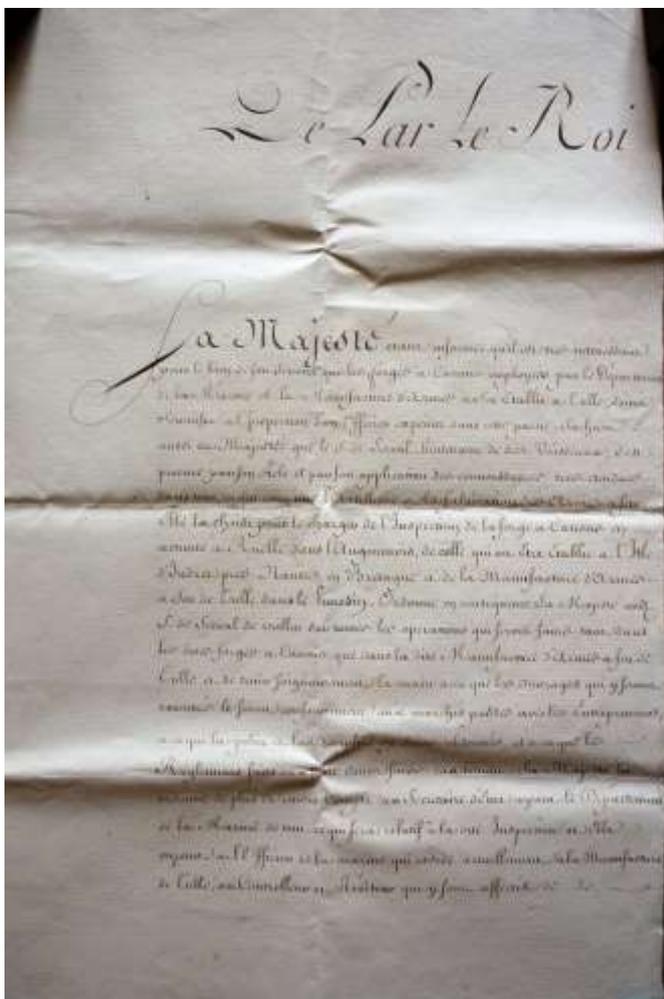
peut, en mon nom, vous recevoir et admettre à la dignité de Chevalier de  
S<sup>t</sup> Louis, et mon intention est que vous vous adressiez à lui y pour  
prester en son manoir le serment que vous êtes tenu de faire en ladite  
qualité de Chevalier dudit ordre et recevoir de lui y l'accolade et la croix  
que vous devez nécessairement porter sur l'épaule, attachée d'un ven-  
subat au col de votre habit, et après cette réception faite, vous  
seriez rangé avec les autres Chevaliers dudit ordre, et pourriez des  
honneurs qui y sont attachés. Et l'apostrophe n'estant pour autre  
fin, Après Dieu qui vous ait. Monsieur de Secret  
Ecu de Camaret le 28. Juin 1775.  
Louis  
Remarque

Le château de Langlochère



Fougeroux de Secval





### **André FOUGEROUX de SECVAL « Artilleur »**

André FOUGEROUX de SECVAL, en sus de ses commandements opérationnels, eut un rôle important en tant qu'inspecteur de l'Artillerie et des Forges de Marine.

Il est l'auteur d'un « Mémoire sur des Nouvelles Pièces d'Artillerie, proposées par le Service de la Marine, avec les réflexions auxquelles l'examen et les épreuves ont donné lieu » (Académie de Marine, 19 mai 1779). Ce mémoire est le bilan des essais réalisés sur 3 pièces d'artillerie différentes (d'une, six et douze livres de balle) proposées par le Sr FEUTRY. Les essais eurent lieu dans le port de Rochefort, sous le contrôle du vicomte de MOROGUES. Le but de FEUTRY était de proposer des canons plus légers (la question du poids était cruciale sur les navires de l'époque) et plus résistants. Le choix était difficile entre les canons en fonte et ceux en « fer forgé » (acier). Les résultats ne furent pas concluants, notamment du fait de la difficulté et donc du temps nécessaire pour charger ces prototypes, également par la fragilité du « puits de lumière » des modèles testés.

En tant qu'inspecteur des Forges, il a séjourné » aux forges de Baïgorry en 1767-1768, de Ruelle en 1772, d'Angoulême en 1775, à la Manufacture d'Armes de Tulle en 1785, et a œuvré sur la construction des forges d'Indret. Il fut nommé Inspecteur des forges de Ruelle, Indret et Tours le 19 décembre 1777, avec résidence à Orléans, jusqu'en 1785.

1. Les Forges de Baïgorry (64) appelées aujourd'hui Forges d'Etchaz, furent créées à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, sur un site, sur lequel, LOUIS XIII avait autorisé le vicomte d'ECHAUX, sénéchal de Béarn, à exploiter des mines de fer. Les canons, de 4 calibres (6, 8, 10 et 12), étaient réputés de bonne qualité, et plus légers, car moins exigeants en fonte. SECVAL les inspecta en 1767 et 1768.

Les Forges de Ruelle<sup>19</sup> (16). En 1750, le Marquis de MONTALEMBERT<sup>20</sup>, né à Angoulême en 1714, ingénieur et officier, acheta un moulin à papier sur la Touvre, pour y créer une fonderie.. En 1750, il obtint son premier contrat avec la Marine,

<sup>19</sup> Le choix de Ruelle s'explique pour 3 raisons : la présence de minerais de fer dans le Périgord, l'abondance de bois provenant de la forêt de Braconne, et en fin la rivière « La Touvre » qui ne gela jamais et dont le débit l'été ne tombait jamais en-dessous de 5 à 6 m<sup>3</sup>/sec. En 1786 ce sont sept roues hydrauliques qui fournissent l'énergie nécessaire à la fonderie, assurant le fonctionnement des soufflets des hauts fourneaux, celui du bocard appareil servant à broyer le minerai de fer et enfin celui des bancs de forage. Cette énergie sera utilisée jusqu'en 1876.

<sup>20</sup> Il est l'auteur d'un traité sur les fortifications, paru en 1793, dans lequel il condamnait le système bastionné défendu et perfectionné par VAUBAN, et un système initialement appelé « tracé perpendiculaire » et ensuite « tracé polygonal ».

et la forge se spécialisa dans la fourniture de canons en fer coulé (fonte), acheminés ensuite vers Rochefort, La Rochelle ou Bordeaux. Mais les techniques utilisées ne répondaient pas à la nécessité de fabriquer des canons fiables et solides : on utilisait du charbon de bois et ne pratiquait qu'une fusion, à la différence des anglais, qui utilisaient du minerai de charbon, et pratiquaient 2 fusions. A la suite de difficultés financières, il dut vendre les Forges au Comte d'ARTOIS (futur CHARLES X) qui les recéda en 1776 à LOUIS XVI. SECVAL les inspecta en 1770. Dans nos archives figurent deux mémoires sur les réparations à faire aux fourneaux, un état de situation de la forge en 1784. Il a également travaillé sur la Forge Neuve située en Dordogne à une trentaine de kms de Ruelle : Dans nos archives figurent un devis de charpentier & serrurier, un devis de charpentier, deux devis de travaux divers, un devis pour la construction d'une moulerie en face des fourneaux, et une lettre faisant le point des travaux.

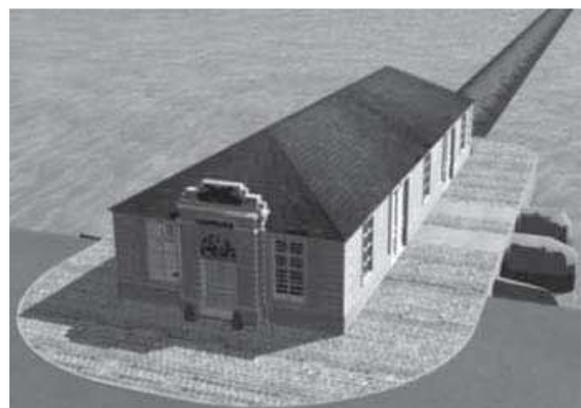
Le 8 mai 1772, M. de Secval, lieutenant de vaisseau, est désigné pour suivre les travaux de la forge de Ruelle et il est chargé de produire 50 canons de 24, 80 canons de 12, 40 canons de 6, 40 canons de 4, 24 mortiers de 12 pouces avec leurs affûts ou crapauds pour le Ministère des Colonies. En juillet 1773, nouvelle commande modifiée en septembre et portant sur 30 canons de 18, 100 canons de 12, 60 canons de 6 et 50 canons de 4.

En 1782, Ruelle et Forge Neuve prennent le titre de « Fonderies et Manufactures Royales ».

En 1788, c'est à Ruelle qu'ont lieu des épreuves des canons produits à Ruelle, Indret et Forge Neuve.



Les mouleries de Ruelle et l'entrée de la fonderie



2. Les Forges d'Angoulême. Il les inspecta en 1775. Elles furent sans doute créées à la suite de celles de Ruelle (L'usine Leroy-Sommer actuelle ?)
3. La Manufacture d'Armes de Tulle. Elle fut créée par lettres patentes du 27 décembre 1777, en faveur du Sieur FENIS de SAINT-VICTOR. En 1779, il y fut fabriqué le 1<sup>er</sup> pistolet réglementaire de la Marine. SECVAL qui y a opéré dans les années 1780, tenait des statistiques du nombre d'armes produites en 1778, 1779, 1780 et 1781. Dans nos archives un tableau donne une liste des ouvriers employés à la manufacture(sans date).

Les Forges d'Indret.. furent créées en 1777, à la suite de la Guerre de Sept Ans, qui avait vu l'anéantissement de la flotte française, qui était donc à reconstruire. Mathieu Henri MARCHANT de LA HOULIÈRE, neveu de VOLTAIRE, brigadier des armées du Roi, lieutenant au gouvernement de Salses (Roussillon) avait servi au Canada sous les ordres de MONTCALM qui ne semble pas l'avoir apprécié. Il fit un voyage officiel en Angleterre où il put découvrir la technique anglaise de fonderie. Il en tira un Mémoire publié en juin 1776 préconisant la mise en œuvre de ces techniques, et en accord avec SARTINES, son ministre, il fit venir en France un fondeur anglais, WILKINSON. Le site de l'Ile d'Indret, sur la Loire près de Nantes, fut choisi du fait de la présence du fleuve et de la proximité des ports de la Royale. Les rapports entre LA HOULIÈRE et SECVAL étaient mauvais, le 1<sup>er</sup> considérant le second comme conservateur et peu ouvert au progrès, le second car il se méfiait d'un homme qui n'était pas marin, et voulait sans doute préserver les forges dont il assurait le contrôle, notamment celles de Ruelle. Néanmoins, SARTINES imposa SECVAL, assisté de M. d'ANGENOUST, pour superviser les essais sur les premiers prototypes de LA HOULIÈRE Les premières

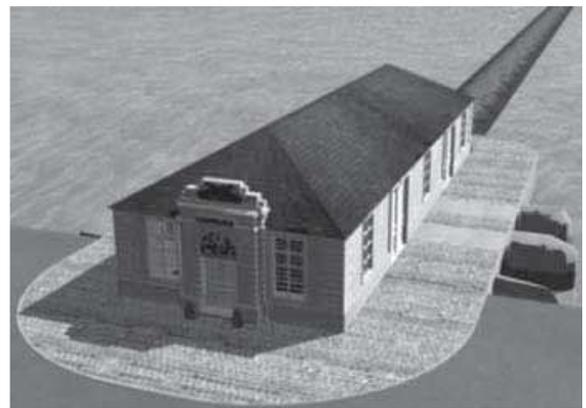
---

Ces thèses soulevèrent beaucoup de polémiques, et c'est CARNOT qui fit la synthèse des différents systèmes

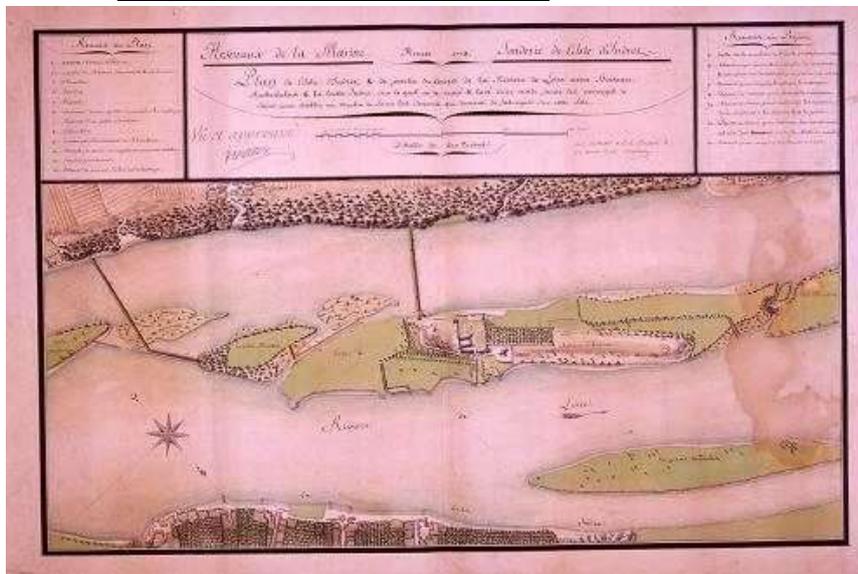
coulées eurent lieu en décembre 1777 et la production démarra en août 1778. Il semble que SECVAL ait continué à superviser la construction du site d'Indret et la fabrication des canons jusqu'à son retrait du service, alors que l'intervention de LA HOULIÈRE n'était plus sollicitée depuis longtemps

Loire près de Nantes, fut choisi du fait de la présence du fleuve et de la proximité des ports de la Royale. Les rapports entre LA HOULIÈRE et

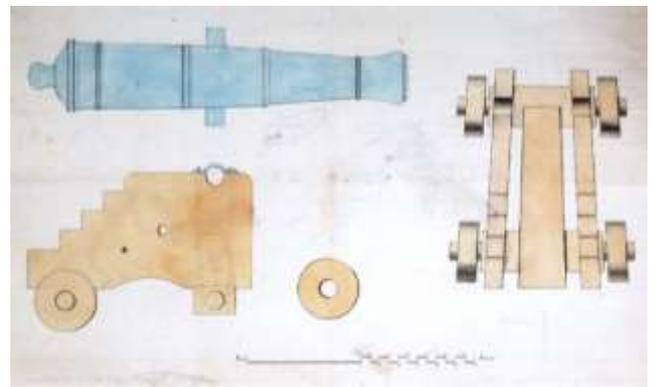
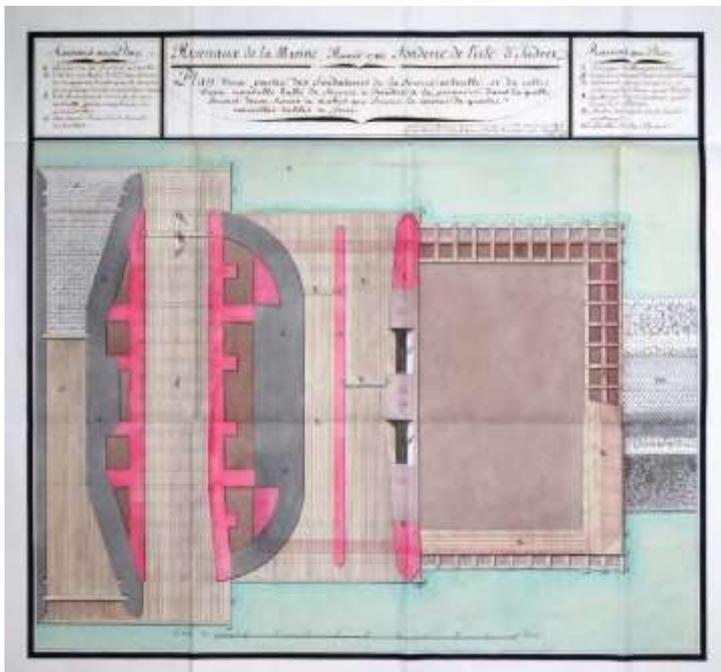
SECVAL étaient mauvais, le 1<sup>er</sup> considérant le second comme conservateur et peu ouvert au progrès, le second car il se méfiait d'un homme qui n'était pas marin, et voulait sans doute préserver les forges dont il assurait le contrôle, notamment celles de Ruelle. Néanmoins, SARTINES imposa SECVAL, assisté de M. d'ANGENOUST, pour superviser les essais sur les premiers prototypes de LA HOULIÈRE. Les premières coulées eurent lieu en décembre 1777 et la production démarra en août 1778. Il semble que SECVAL ait continué à superviser la construction du site d'Indret et la fabrication des canons jusqu'à son retrait du service, alors que l'intervention de LA HOULIÈRE n'était plus sollicitée depuis longtemps.



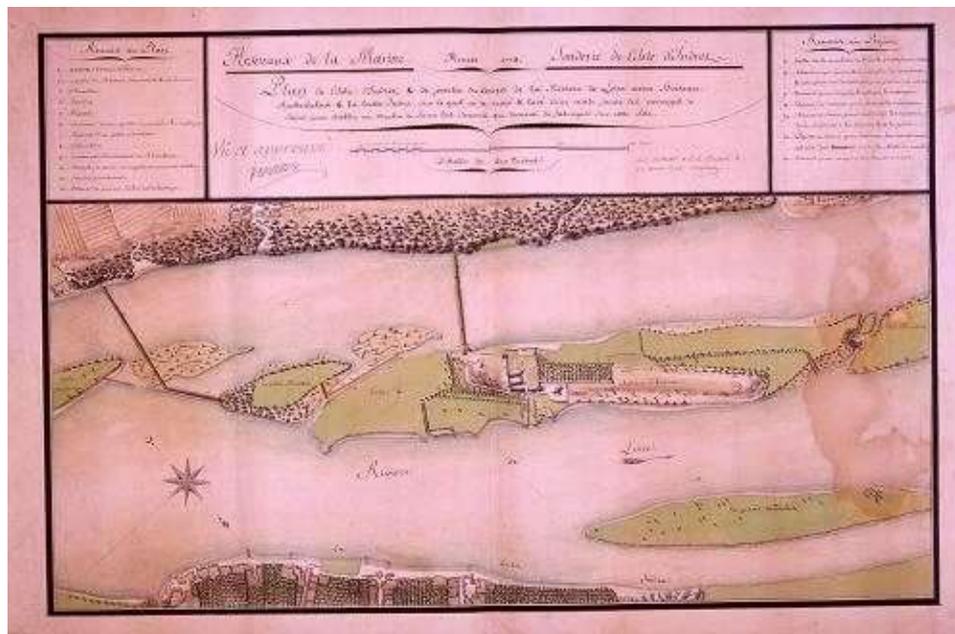
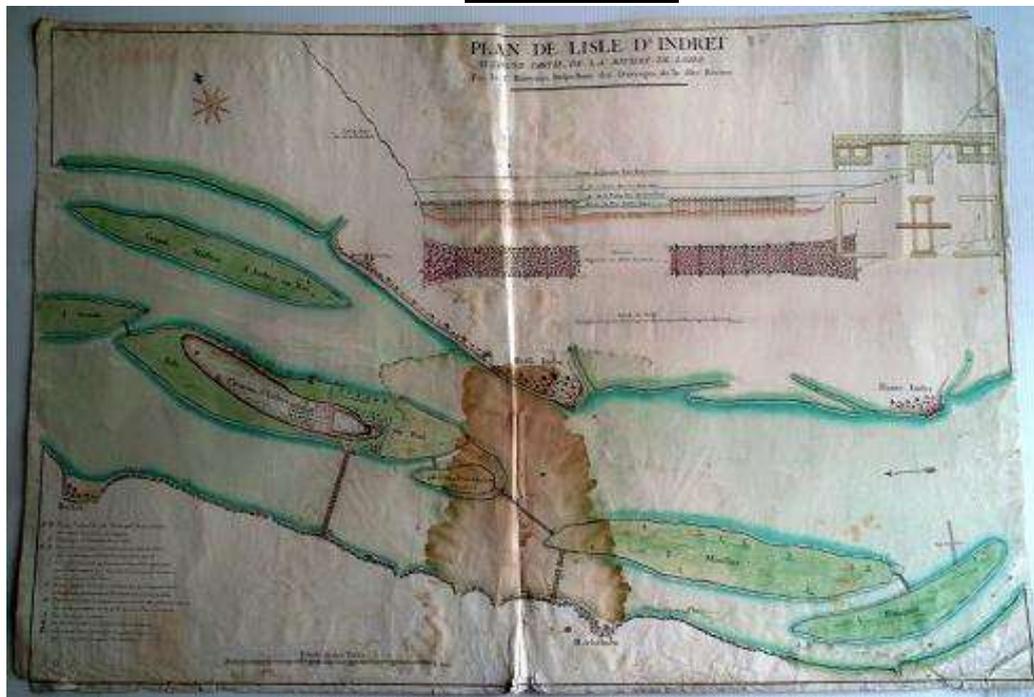
**Maquettes de la Forerie de canons**



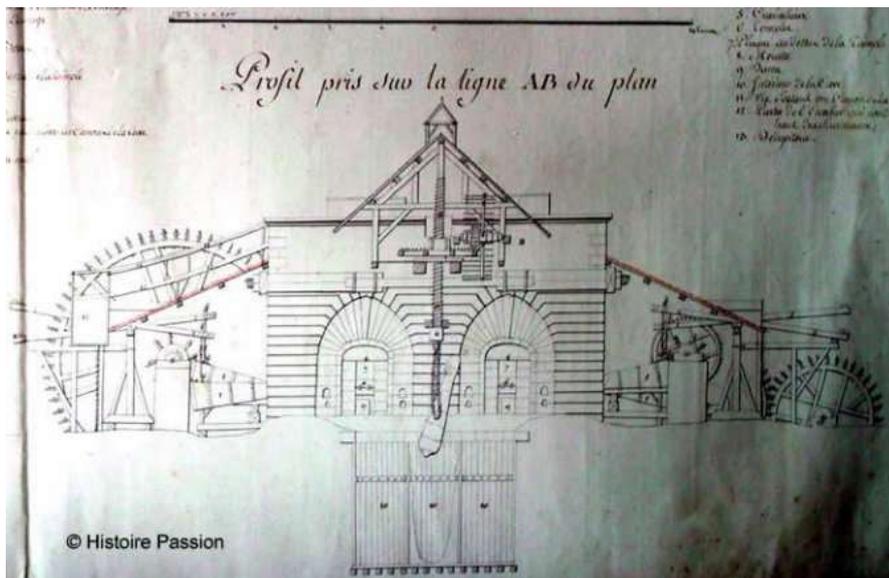
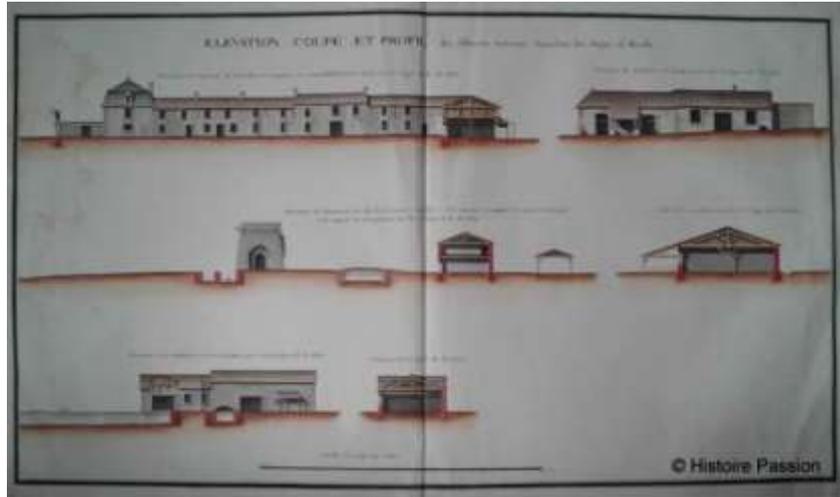
Le moulin à marée d'Indret, qui au XVIII<sup>ème</sup> siècle forait les canons de la Marine royale. Déambulations le long des digues du Moulin à marée sur les traces historiques de ce site qui fut un des hauts lieux de l'industrialisation de l'estuaire de la Loire. Présentation du projet de réhabilitation qui prévoit notamment la reconstitution du moulin à marée et la création d'un parcours d'interprétation autour de la retenue d'eau.

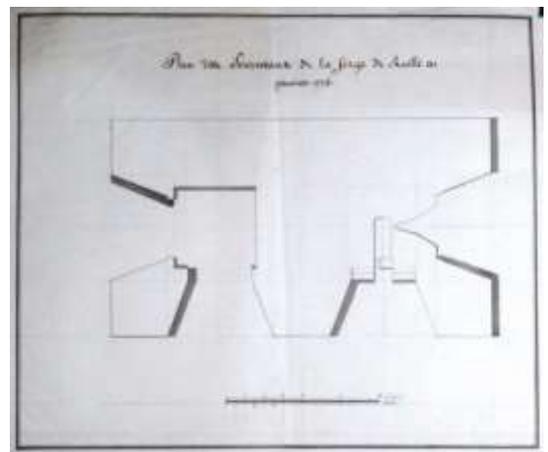
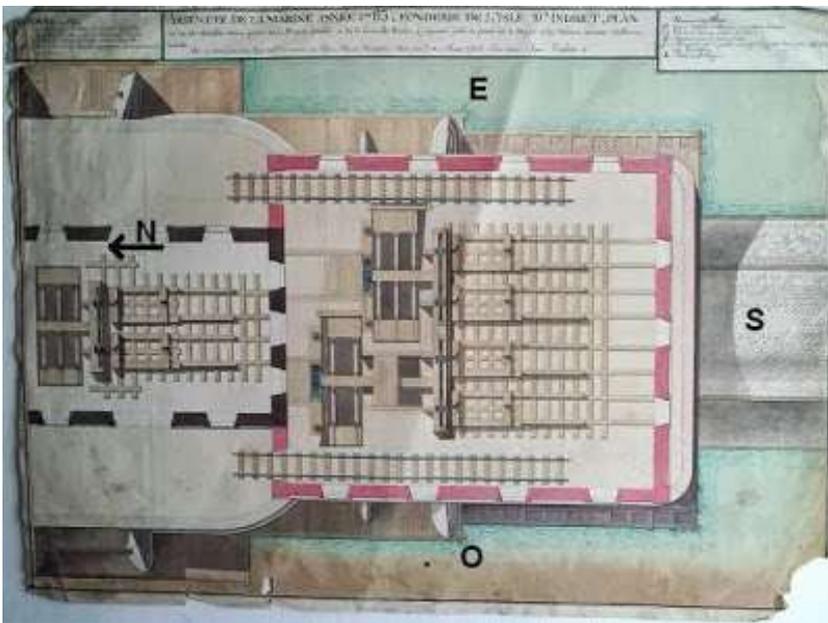


**La fonderie d'Indret**



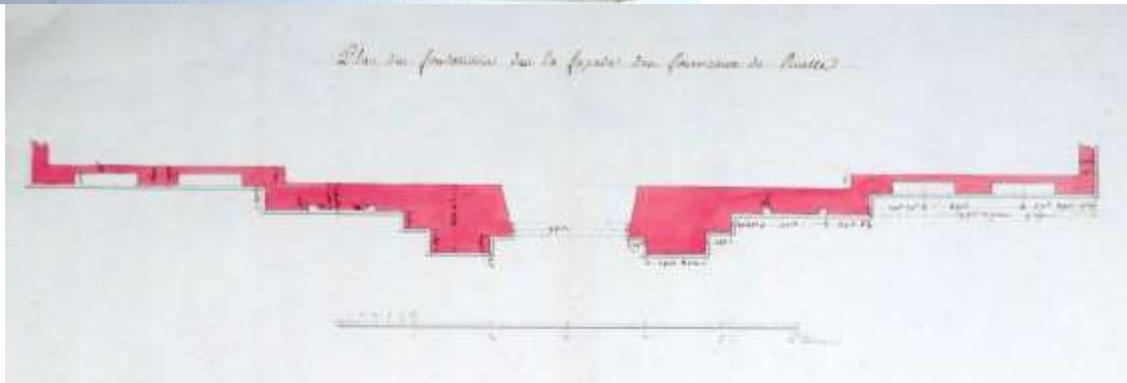
## La fonderie de Ruelle



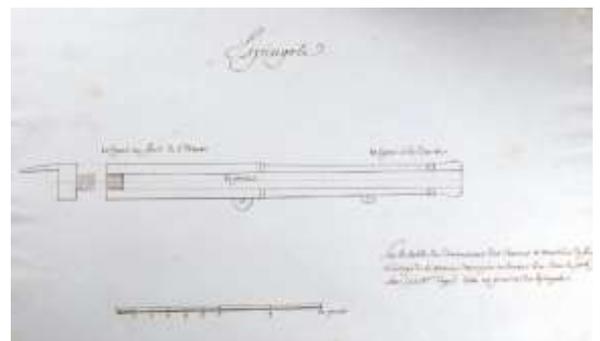
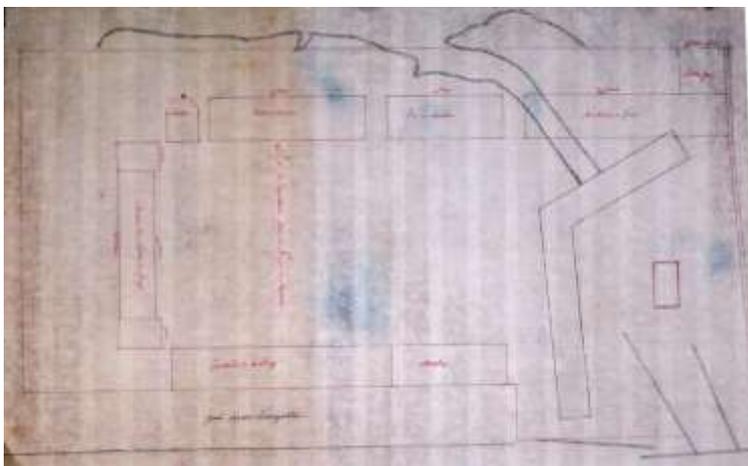


Plan des fourneaux

Plan des fondations de la façade des fourneaux de Ruelle



Plan de la fonderie de Ruelle



Plan d'une spingole

Espingole : arme à feu en bronze, courte et évasée depuis le milieu jusqu'à la bouche. On peut la tirer comme le mousquet, mais généralement on l'appuie sur les montants des hunes ou des embarcations, ; à cet effet elle est garnie d'un pivot appelé chandelier. C'est une arme de petite portée.

Lettre du Duc de Praslin à M. de Secval

A. Fontainebleau le 2. octobre 1717

J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite le 7 de mois passé pour me rendre compte de l'expression de la valeur que vous avez faite de six canons de la forge de Baugery, de même que des différents ouvrages auxquels vous vous êtes occupé pour remplir le service qui vous en étoit.

M. de Marquis m'a, pour cela, ignoré l'attention que vous y apportée, ainsi j'en suis satisfait, et je ne manqueray pas de lui en faire au Roy les preuves que vous en avez données, lorsque j'en rendray compte à Sa. M. & de l'inspection de cet officier général. J'écris à M. le Comte de S. Louis la lettre dont je vous envoie copie, afin que vous teniez la main, en ce qui vous concerne, à ce que j'en ay mandé par rapport.

M. de Sacral.

au soulage qui doit faire l'année prochaine, jusqu'à nouvel ordre.

Je suis, Monsieur, votre très humble & très obéissant serviteur.

Le Duc de Brabant

Dimensions des canons de calibre de 18, qui sont actuellement sur l'Isle d'Orléans

Calibre de 18. N <sup>o</sup> 115	Pieds	Pouces	Lines	Point	fraction	opérations
Longueur de l'âme de la pièce	7	2	6			ou bouton dans la pièce
Longi de la pièce de puis l'arrière de la plate bande calotte jusqu'à la bouche de la canon	7	9	2	1		du fond d'une de 1 ligne de profondeur sur 6 lignes
Longi de la 1 <sup>re</sup> renfort de puis le fond d'âme jusqu'au milieu de la chambre pour l'anneau 1 <sup>er</sup> renfort	2	2	6			4 Point de largeur
Longi de la 2 <sup>de</sup> renfort	1	6	1	3		une flange de 5 lignes
Longi de la volée de puis la fin de la 2 <sup>de</sup> renfort jusqu'à l'arrière de l'attelage du collet	2	4	0	3		4 Point de profondeur sur
Longi de la bouche de puis l'arrière de l'attelage du collet jusqu'à la bouche de la canon	1	1	1	0		1 Point de largeur de la
Longi de la bouche de puis le col de la gorge de la volée qui termine la calotte	2	4				à l'arrière, et d'une de
Partie des canons prise de l'arrière de la plate bande de calotte						Partie supérieure de 7 pouce
Dimensions extérieures						
Diámetro extérieur de la plate bande de calotte	1	0	10	6		6 Lines; sur l'arrière de la
de la lunette	1	3	9	4		taille de la volée
de l'angle de la 1 <sup>re</sup> au 2 <sup>de</sup> renfort non compris la couture	1	4	6	6		argent d'une ligne de
de l'angle de la 2 <sup>de</sup> renfort	1	2	4			depuis l'arrière de la
de la naissance de volée	1	2	7	8	1/4	extérieure, et la hauteur
de l'attelage du collet			9			particulière, par suite de
au plus grand renflant du boulet	1	2	5	6		de la pièce et pour de la
au col de la lunette			10	11	4	de la hauteur de la
Diámetro et longueur de l'anneau 1 <sup>er</sup> renfort			5			depuis le plus grand
depuis l'arrière de la lunette de 10 lignes 1/2 distance du fond d'âme à l'attelage du collet			2	8		de la canon



*Etat des Sommes dues*  
à Manufactures Royales de Celles au 17  
1789 par chaque Copie d'année

**Monteur**

Charles	678 5 6
Yves Noël	532 15 9
Ducis	376 - -
Aufmann	200 15 -
Beaud	87 15 -
Beaud chargé	15 10 6
Beaud chargé	12 - -
Beaud chargé	4 - -
Beaud chargé	15 - -
Beaud chargé	27 - -
Mollet	6 18 -
Pagis	19 19 -
Comps	15 5 -
Suzanne	6 - -
Suzanne	4 15 9
Beaud	21 - -
Beaud	5 - -

2017 - 6

*Etat des Sommes dues*

Castel	2017 - 6
Jean d'Ammon	18 - -
Jean d'Ammon	16 16 -
Jean d'Ammon	17 18 -
<hr/>	
2009 - 10 - 2	

**Platineira**

Joyce	125 11 6
Comps	45 - -
Richard	28 16 6
Cipet	326 18 6
Jean d'Ammon	185 - -
Jean d'Ammon	115 - -
Jean d'Ammon	354 6 -
Comps	1038 - -
Comps	115 11 6

**Caution**

Joyce	125 11 6
Jean d'Ammon	418 - -
Jean d'Ammon	41 15 -
Jean d'Ammon	275 - -
Jean d'Ammon	157 16 -
Jean d'Ammon	169 1 6
<hr/>	
1636 3 6	

Et autres sommes qu'on a de l'année

Beaud	194 - -
Beaud	158 4 9
Beaud	197 - -
Beaud	262 - -
Beaud	188 1 -
Beaud	27 9 15 9
Beaud	242 19 -
Beaud	78 12 -
Beaud	9 11 19 -
Beaud	243 5 2
Beaud	247 4 -
Beaud	194 4 3
Beaud	214 15 -
Beaud	25 - -
<hr/>	
514 17 9	

Il participa, à Orléans, en mars 1789, à la réunion de la noblesse de l'Orléanais, en préparation des Etats Généraux, en compagnie d'Auguste LAMBERT<sup>21</sup> (Sgr de Chamerolles), du Marquis de CHAMBON d'ARBOUVILLE, du Comte de La LUZERNE<sup>22</sup> (Chambon), de César-Auguste du LAC<sup>23</sup> et Amable-Joseph du LAC (Famille des du Lac de Chamerolles). Maire de Vrigny en 1791.

Nommé Conseiller Général du Loiret par le préfet MARET, sous le Consulat, il refusa de signer l'adresse à Napoléon en 1804, lorsque ce dernier se fit nommer empereur.

Il vivait à Versailles, quartier du Palais Royal, rue Saint-Honoré, près la cathédrale St Louis, dans une maison construite en 1743 par le petit fils de Mansart.

<sup>21</sup> Il s'agit de Claude-Guillaume LAMBERT, né à Paris le 9 août 1726, guillotiné à Paris le 27 juin 1794, inhumé au cimetière de Picpus. Il était fils de Claude-Guillaume LAMBERT, conseiller au Grand Conseil et de Catherine-Thérèse PATU (fille d'un conseiller à la cour des aides de Paris). Il épousa en 1756, Marie-Madeleine BEYSSIER de PIZANY († 1772) et en 2<sup>e</sup> noces, en 1774, Anne-Henriette GUIGNACE de VILLENEUVE († 1783). Dont :

- Augustin Charles Pascal LAMBERT d'AUSERSE, né en 1761, Conseiller au Parlement de Paris en 1782, maître des requêtes, baron de Chamerolles, sgr de Chilleurs, s.a.
- Paul Augustin Joseph (1764-1817), conseiller au Parlement de Paris en 1784, Préfet de l'Empire, qui avait épousé en 1798, Aglaé Louise Emma de BROSSARD.
- Claude-Guillaume LAMBERT de CHAMEROLLES, sous-lieutenant au régiment des chasseurs des Pyrénées, puis aide de camp du Maréchal de BROGLIE.
- Augustin-Louis LAMBERT, chevalier de l'ordre de St Jean de Jérusalem, † en émigration.
- Armande-Félicité LAMBERT de VILLENEUVE (du 2<sup>e</sup> lit).

Non rattaché, Anatole LAMBERT, baron de Chamerolles, épousa en 1827 Caroline de LA FARE, fille de Joseph Gabriel Anne Henri M<sup>is</sup> de LA FARE, né le 2 juin 1771, † en 1837, et d'Eulalie Thérèse Elisabeth AUTRIC de VINTIMILLE.

Les LAMBERT avaient acquis Chamerolles en 1764 de Anne de SAUMERY, comtesse de COETLOGON (fille d'un beau-frère de COLBERT).

<sup>22</sup> Les La LUZERNE étaient propriétaires du chateau de Chambon (45) qui avait appartenu à Philippe POT.

<sup>23</sup> Chamerolles fut acquis en 1438 par Bertrand du LAC, maître de la garde de Courcy, qui l'acheta à Marie BRAQUE. Il avait appartenu auparavant aux BROUART. Il resta propriété de cette famille pendant 235 ans. Lancelot II du LAC, sgr de Chamerolles et de Chilleurs (1576-1622) qui avait épousé Marie POT (fille du sgr de Chemault et de Georgette de BALZAC), puis Catherine du PUY (fille de Jean du PUY et de Jeanne de PRUNELE), embrassa la religion protestante et fit de Chamerolles un refuge de la religion réformée (il y accueillit le pasteur Martin SYMON).

Il avait hérité, par acte du 29 novembre 1775 (M<sup>o</sup> Pointeau, notaire à Pithiviers) des biens de son oncle Henri Louis DUHAMEL du MONCEAU.

Il possédait d'innombrables domaines :

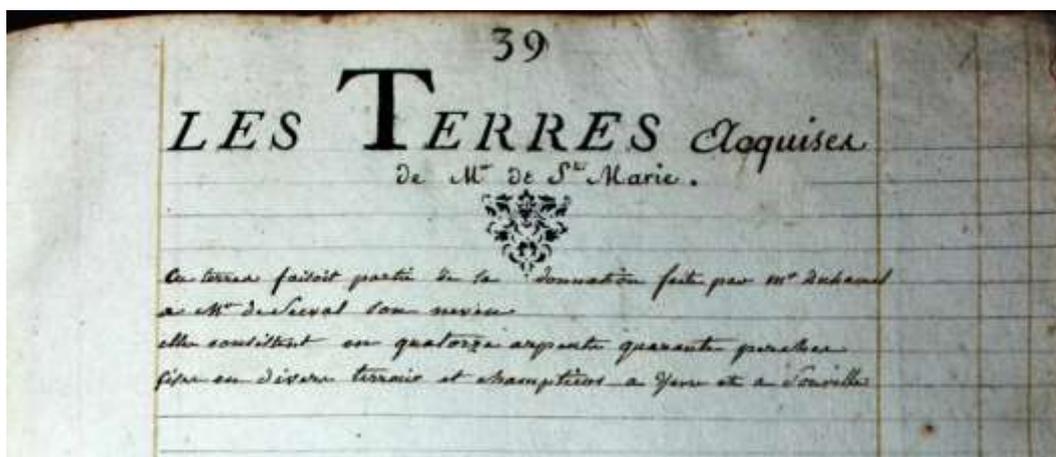
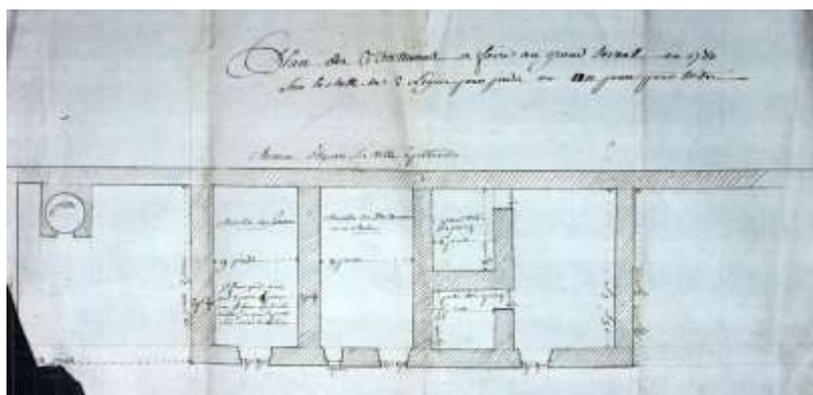
- il avait hérité de Mme TITON d'ORGERY une maison à Paris, 73 rue Quincampoix.
- château de COLLIERS<sup>24</sup> acheté le 24 janvier 1783 devant Riffault, notaire à Blois, pour 24 000 livres, dont 12 000 payables avec intérêts au 1<sup>o</sup> octobre suivant, vente effectuée par Charlotte Françoise ALAVOINE, veuve DAILLEBOUT (qui épousa en 2<sup>o</sup> noces Eleonor Cécile GUYON de SAINT DIZIER, veuf de Marie-Anne Angélique LEMAIRE de MONTLIVAUT), légataire de RIGAUD de VAUDREUIL (qu'il a sans doute connu dans la Royale).

*Château de Colliers*

- 3 maisons : une à Yèvre le Chatel, 2 à Rebréchien.
- la maison de St Caprais (ou de Chatillon) à Vrigny, acquise le 16 mai 1791.
- la ferme de la Gervaise à Chilleurs (45), acquise le 3 janvier 1792.
- seigneurie de Langlochère<sup>25</sup> (paroisse de Baulle), achetée le 9 août 1774 à Charles COLLÉ, lecteur du Duc d'ORLÉANS, Charles Philippe COLLÉ de BOURGOGNE, receveur des tabacs à Paris, et damoiselle Marie-Anne COLLÉ, demeurant tous à Paris.
- métairie et terre du Bouchet (paroisse St Pierre de Meung), achetées le 9 août 1774.
- métairie et terre de La Basse-Cour, ferme du Mortelle et les terres du Moulin (paroisse de Charsonville), achetées le 13 avril 1780.
- les fermes de la Proutière et de la Noue Guillonière, Nouan-sur-Loire
- fiefs du Grand et du Petit Domainville (bourg de Domainville, paroisse de Lumeau près d'Orgères en Beauce), en héritage.
- seigneurie de Secval (Grand et Petit Secval, paroisse St Denis de Dadonville)
- château de Vrigny (hérité de FOUGEROUX de Blaveau)

N.B. : la plupart des documents qui suivent sont extraits de son inventaire après décès

Leur succession se montait à 967 776 livres.



<sup>24</sup> Colliers a appartenu aux PISSONNET de BELEFONDS, au Chevalier de BELLA. En 1770, le château fut loué à Armand Sébastien Comte de BRUC et à Marie de SASSENAGE.

<sup>25</sup> Le château existait encore en 1841, mais le propriétaire d'alors, Alfred de GIVES, né au château de COLLIERS (Muides), petit-fils du Marquis de Secval par sa mère, ayant l'intention de détruire le château dans un délai de 2 ans, n'en céda que le terrain, se réservant néanmoins la petite chapelle "Saint Jacques de Langlochère". Cette chapelle avait été consacrée par Mgr Gabriel de L'AUBESPINE (15xx-1631), le 10 décembre 1604; et il avait été mis dans ledit autel des reliques des saints Théodomir et Urbice, compagnons de St Liphard.

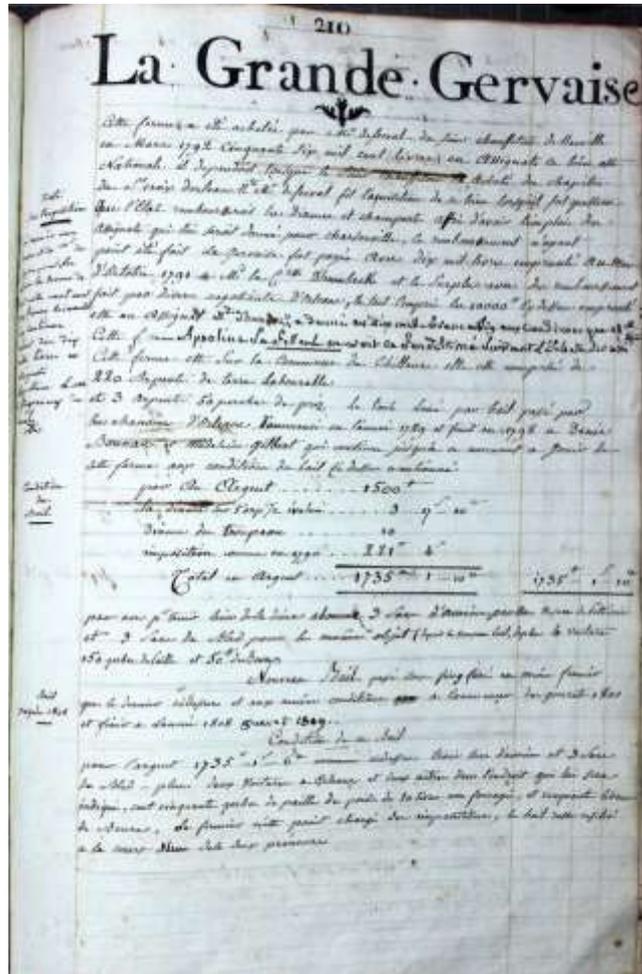




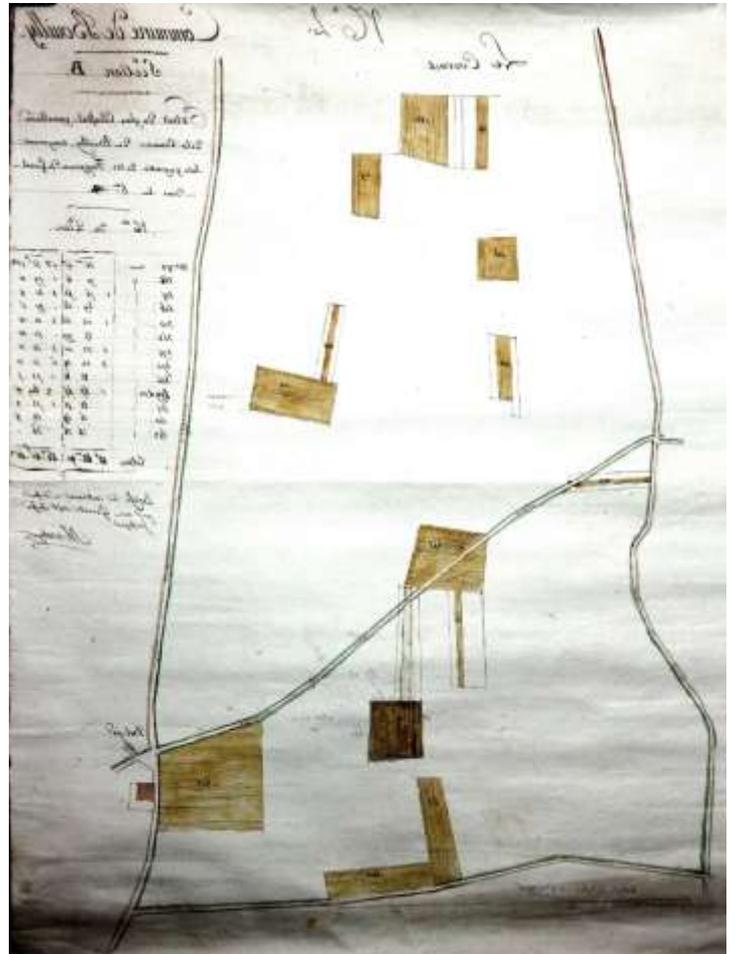
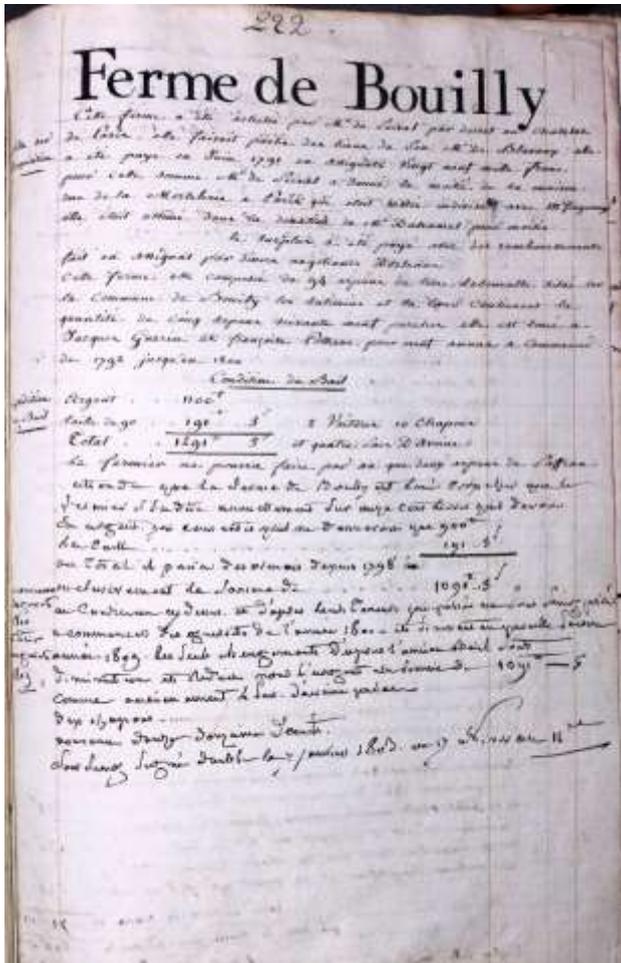








Commune de Bouilly





*Note*



*Pierre tombale de  
M<sup>rs</sup> de Secval à Trigny*

ICI REPOSE LE CORPS  
DE M<sup>RE</sup> ANDRÉ FOUGEROUX DE SECVAL  
CHEVALIER, BRIGADIER DES ARMÉES NAVALES  
CH<sup>ER</sup> DE ST LOUIS, DÉCÉDÉ EN SON CHATEAU DE VRIGNY  
LE 20 DÉCEMBRE 1819 AGÉ DE 80 ANS  
BON ÉPOUX EXCELLENT PÈRE

CONSTAMMENT FIDÈLE A DIEU ET AU ROI  
IL MOURUT REGRETTÉ DE SES ENFANS  
ET DES PAUVRES DONT IL FUT LE SOUTIEN

PASSANT PRIEZ DIEU POUR LUI : PRIEZ AUSSI  
POUR DAMOISELLE ELISABETH MARGUERITE  
JULIE BIDÉ DE GHÉZAC SON ÉPOUSE

MORTE LE 3 NOVEMBRE 1790  
QUI FUT UN MODÈLE ACCOMPLI DE VERTUS

N'OUBLIEZ PAS AUSSI ACHILLE MARIE  
LEUR FILS OFFICIER DE CHASSEURS  
ENLEVÉ A LA FLEUR DE SON AGE

LE 28 MARS 1807 A PREUSS-HOLLAND EN PRUSSE

RECEVEZ PARENS CHÉRIS L'HOMMAGE  
DE NOTRE TENDRESSE, NOS PLEURS  
ARROSERONS CETTE TOMBE JUSQU'AU MOMENT  
OÙ DIEU DAIGNERA NOUS RÉUNIR A VOUS .

